

Gouvernement du Québec

## Décret 1417-2024, 11 septembre 2024

CONCERNANT l'exercice de fonctions judiciaires par des juges municipales à la retraite

ATTENDU QU'en vertu de l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), le gouvernement peut, à la demande du juge municipal en chef, pour le temps qu'il détermine et s'il l'estime conforme aux intérêts de la justice, autoriser un juge municipal à la retraite à exercer les fonctions judiciaires que le juge municipal en chef lui assigne et que pour être autorisé à exercer de telles fonctions, un juge municipal à la retraite doit avoir suivi le programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale établi par le Conseil de la magistrature;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 183 de cette loi, l'article 93 de cette loi s'applique, en l'adaptant, aux juges municipaux et à leur nomination et que les fonctions dévolues au juge en chef sont exercées par le juge municipal en chef à l'égard des juges municipaux;

ATTENDU QUE la juge municipale Line Charest a pris sa retraite le 3 septembre 2024, et que la juge municipale Sylvie Girard prendra sa retraite le 13 septembre 2024;

ATTENDU QU'elles ont suivi la formation requise par la loi, et que la juge en chef a demandé que ces juges soient autorisés à exercer des fonctions judiciaires conformément à l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires;

ATTENDU QU'il est conforme aux intérêts de la justice d'autoriser les personnes ci-dessus mentionnées à exercer des fonctions judiciaires à compter du 14 septembre 2024, et ce, jusqu'au 30 juin 2025;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QU'en vertu des articles 93 et 183 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), mesdames Line Charest et Sylvie Girard, juges municipales retraitées, soient autorisés, à compter du 14 septembre 2024, et ce, jusqu'au 31 mai 2025, à exercer les fonctions judiciaires que leur assignera la juge municipale en chef.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

84160

